

UNIVERSITE DU MANS

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'application / assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DU MANS, session 2024

Le président de l'Université du Mans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'application / assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DU MANS, au titre de l'année 2024 :

Monsieur BARRE Vincent, maitre de conférences hors classe, président, Université du Mans, Le Mans.

Monsieur FILMON Jérôme, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Angers, Angers.

Madame CLEDER Catherine, maitre de conférences hors classe, Université du Mans, Le Mans.

Madame LEBOUCHER Agnès, ingénieure d'études hors classe, Université du Mans, Le Mans.

Fait à *Le Mans*, le *16/09/2024*

Le Président de l'Université du Mans


Pascal LEROUX